

DURÉE

1,00000 jours (soit 7 heures)

PRIX

500 € par participant

Soit 600 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Publics concernés : entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance, personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance.

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne

- Complétez vos coordonnées

- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Appréhender la portée de ces nouvelles obligations et savoir adapter sa pratique professionnelle à ces dispositions.
- Identifier les impacts de la directive
- Anticiper et adapter son activité
- Saisir les opportunités sur la relation commerciale

**PROGRAMME**

Programme :

- **Directive distribution d'assurances**
- **Relation client**
- **Information plus claire pour le consommateur**
- **Plus de transparence**
- **Mise en place d'une gouvernance et surveillance des produit**
- **Formation professionnelle obligatoire**

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOPi



